# ASSEMBLEE GENERALE 2021.

#### Schweighouse, vendredi 26 novembre 2021 dans la petite salle culturelle du Centre K. à Schweighouse.

#### La séance est ouverte à 20h07.

L’APAAH compte 77 membres à jour de leur cotisation.  En retirant les 11 membres du CA, il y a 66 votants. Le quart soit 17 membres non élus doit être atteint. Grâce à 16 membres non élus présents et 32 procurations de membres non élus, le quorum est atteint et l’AG peut se dérouler conformément aux statuts. Parmi les votants figurent 9 membres élus présents plus 1 procuration de membre élu. Il y a donc en tout 58 votants. L’ AG peut se dérouler conformément aux statuts.

***1. Allocution de bienvenue du vice-président René Ott*.**

 « Bonsoir à tous,

Au nom du bureau de notre association, permettez-moi de vous remercier pour votre présence et d'avoir ainsi bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2021.

Je salue la présence dans la salle des représentants de la municipalité, adjoints et élus, qui nous font l’honneur de participer à notre AG.

Après une année 2020 particulière sur le plan sanitaire, notre AG 2021 se déroule à nouveau en présentiel. Ainsi, le vote direct ou par procuration est permis.

L’AG ordinaire se déroulera selon l’ordre du jour qui vous a été envoyé et dont je vous rappelle les divers points :

* Approbation de Procès-verbal de l’AG 2020
* Rapport moral du président + Vote sur le rapport moral
* Rapport et compte-rendu financier des trésoriers
* Rapport de la commission de contrôle des comptes
* Décharge aux trésoriers + Vote
* Election du nouveau bureau
* Nomination de la nouvelle commission de contrôle des comptes
* Fixation du taux des cotisations
* Débat :

Intervention Mme Marie-Odile GUET (séjour au Congo auprès de nos partenaires de l’association Foyer de Paix – Grands Lacs

Intervention du Père Claver en lien avec l’association Saint Konrad au Burundi

Questions des adhérents

* Clôture de l'assemblée générale

Enfin, nous terminerons notre AG par un verre de l’amitié. »

**2. Approbation du Procès-Verbal de l’AG 2020.**

M. Gabriel STREBLER, secrétaire indique que chaque adhérent a reçu le compte-rendu de l’AG 2020 et demande s’il est nécessaire de le lire et si des observations sont à porter. Il soumet l’approbation du PV de l’AG 2020 au vote. Le PV est adopté à l’unanimité.

**3. Rapport moral du Président Serge Kaspar.**

« Avant de débuter le rapport moral de notre association, je souhaiterais que nous nous levions et marquions une minute de silence en l’honneur de ceux qui nous ont quittés cette année et de tous ceux qui étaient malades. Nous avons eu cette année le décès d’une adhérente.

 - 1 minute de silence – Je vous remercie et vous invite à vous rasseoir.

Après une année 2020 pauvre en relation humaine, l’année 2021, nous a permis de reprendre petit à petit les activités associatives. Relativement calme l’année dernière, cette année a été à nouveau riche en activités diverses.

Notre association a poursuivi ses projets et ses aides ciblées :

* Contrat de partenariat N°3 (Congo RDC)
* Partenariat N°4 (Congo RDC)
* Aide pour l’orphelinat au BURUNDI via l’association St KONRAD
* Don exceptionnel via le CCAS
* Projet orphelinat Vietnam
* Projet AFSGT
* Soutien annuel de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

En ce qui concerne l’association FDP-GL, l’APAAH poursuit ses deux contrats de partenariat avec régularité. Sur le site de votre association, vous pouvez avoir régulièrement des nouvelles de nos partenaires du « FDP-GL ».

Pour structurer tout ce travail, le bureau de l’APAAH s’est réuni cinq fois depuis décembre 2020 sans compter les échanges informels entre différents membres du bureau.

Pour bien visualiser notre engagement, nous avons fourni environ 721 H heures de bénévolat qui représentent le temps consacré à faire vivre notre association. Bien entendu, cette année nous ne nous sommes pas investis au sein de l’OMSALS car aucune manifestation n’a pu avoir lieu. En comparaison, sur l’exercice précédent, année de confinement, nous étions à 353 H. Nous voyons parfaitement une remontée de nos activités.

Je rappelle que pour cette année, le manque d’activité au sein de l’OMSALS représentera pour la deuxième année consécutive un manque à gagner très important pour les finances de notre petite association. Suite à la pandémie, toutes les manifestations organisées par l’OMSALS ont été annulées. Sur ces deux dernières années, cela représente un manque à gagner de plus de 4 000 €. Malgré tout, nos finances restent saines et le sérieux de la conduite de l’association sont des gages pour l’avenir. Notre trésorier, M. Raymond MORGENTHALER, vous présentera tout à l’heure l’état des comptes de votre association. Sous sa houlette, nous arrivons à assurer nos diverses missions. Nous ne pouvons qu’être contents de cette gestion très saine.

Pour faire vivre humainement et financièrement l’APAAH, notre association peut également compter sur ses 77 membres à jour de leur cotisation et des dons d’adhérents et sympathisants.

Comme toutes les années, je souhaite souligner le soutien constant de la municipalité envers l’APAAH. Le prêt des équipements de la salle K, du matériel de sonorisation et d’éclairage, ainsi que la possibilité d’être cette année encore au marché hebdomadaire des 4, 11 et 18 décembre, représentent une belle subvention. Grand MERCI à tous les acteurs municipaux qui nous ont toujours soutenus, notamment M. le Maire, ses Adjoints et le service technique principalement au niveau de la salle K.

Quelles ont été nos activités de 2020-2021 ?

Décembre 2020, L’APAAH a tenu un stand proposant des décorations de Noël, des gâteaux de Noël et du vin chaud sur trois samedis consécutifs : les 30 novembre, 06 et 13 décembre 2020.

Janvier 2021, troisième versement de 1200 € dans le cadre du contrat de partenariat N°3 avec l’association FDP-GL (paiement salaire formateur)

Février 2021, versement au FDP-GL d’une somme de 540 € en complément de 960 € versés annuellement sur notre compte par une donatrice, somme destinée au contrat de partenariat N°4 projet « Soutien Social et Familial ».

Mars 2021, aide de 500 € à l’association St KONRAD au Burundi pour un orphelinat

Mai 2021, versement au CCAS de 300 € afin d’aider une famille sinistrée de notre commune

Juin 2021, nous a permis de concrétiser l’opération Vide-Maison à MARIENTHAL. Le Père Vincent GRUBER nous a autorisé à vendre tout ce qui pouvait l’être. Cette opération nous a permis de récolter 600 €. Le bureau a décidé d’affecter cette somme au bénéfice de l’orphelinat au Vietnam.

Septembre 2021, est le mois du concert annuel de l’APAAH. Cette année, le concert a été donné par le groupe vocal « PATCH VOICES ». Il a été exceptionnel à plusieurs titres ; un concert de qualité comme toujours, mais et surtout un public venu en nombre ; presque 200 personnes. Le concert a été organisé afin de soutenir « l’Association Française du Syndrome de Gilles de La Tourette ». M. Denis ALBRECHT, représentant du Grand Est de l’AFSGT, a témoigné des actions de l’association et des symptômes des personnes touchées par le syndrome.

A noter que le groupe vocal ainsi que les techniciens « son et lumière » nous ont très chaleureusement remerciés pour l’accueil que notre association leur a offert.

Ce concert nous a permis de verser une somme de 2 240 € à « l’Association Française du Syndrome de Gilles de La Tourette » pour leur soutien auprès des familles et pour la recherche.

Le président national, M. Olivier MARECHAL, m’a appelé afin de nous remercier tous pour cette belle action.

Septembre 2021, versement de 2 240 € à l’AFSGT et de 600 € à la Congrégation OMI pour l’orphelinat au Vietnam.

Novembre 2021, versement d’une somme de 400 € à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

En poursuivant notre activité annuelle, octobre et novembre sont les derniers mois de préparation de la vente de Noël APAAH au marché hebdomadaire de Schweighouse. Comme indiqué auparavant, l’APAAH sera à nouveau présente les samedis 4, 11 et 18 décembre 2021. Outre les traditionnels « gâteaux de Noël » préparés par les membres du bureau ou des adhérents, nous vous proposerons du poivre de Madagascar, des objets artisanaux en bois confectionnés par des membres du bureau , des adhérents ou amis de l’APAAH et divers autres articles comme des aquarelles, de la broderie, et autres objets en tissu et dentelle. Nous comptons bien évidemment sur votre passage. Je vous invite à vous rendre à notre stand l’un de ces trois samedis de décembre ; les 4, 11 et 18. N’hésitez pas à parler autour de vous, auprès des membres de vos familles ou amis, de l’association APAAH et de ses actions.

Je ne voudrais pas terminer ma présentation sans dire merci à tous les adhérents et membres du bureau qui s’impliquent sans compter soit dans la gestion de notre association, soit dans toutes nos autres activités. Merci à vous, sans qui rien ne serait possible.

Cette année, il y aura le concert de Noël de la musique de l’harmonie du Cercle Catholique « FIDELITAS ». Il est prévu le dimanche 12 décembre à 17h00 en l’église St Jacques. Chaque année, cette harmonie nous apporte son soutien afin de contribuer au projet annuel de l’APAAH. Venez nombreux les encourager en signe de remerciements.

Pour conclure, je vous propose, par votre vote, d’affirmer que notre association APAAH remplit pleinement sa mission telle que définie dans les statuts. Nous pourrons ainsi certifier que les engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive ont été respectés. »

***4.Vote sur le rapport moral.***

Le rapport moral est adopté à l’unanimité moins une voix.

## 5. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

Situation au 31.10.2021 :

|  |  |
| --- | --- |
| RECETTES |  6 997,96 € |
| DEPENSES | 10 311,07 € |
| DEFICIT | 3 313,11 € |
| COMPTE DE REGULARISATION | 145,00 € |
| SOLDE EN BANQUE | 9 267,75 € |

## 6. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Marie-Claude Klieber et Edmée Klett ont pris connaissance et vérifié l’ensemble des comptes en présence du trésorier Raymond Morgenthaler. Ils en ont souligné la clarté et l’exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l’assemblée de lui donner décharge.

## 7. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l’unanimité et décharge est donnée au trésorier.

## 8. Election du nouveau bureau.

Tous les membres du bureau se représentent. Un nouveau membre se présente : Monsieur TIMON Claude. Le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président René Ott, vice-président

Raymond Morgenthaler, trésorier Françoise Marchal, trésorière adjointe

Gabriel Strebler, secrétaire Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe

Claudine Morgenthaler, assesseur Marie-Odile Kaspar, assesseur

Mickaël Eppinger, assesseur Robert Marchal, assesseur

Anny Ott, assesseur Claude Timon, assesseur

***9. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes***.

Marie-Claude Klieber et Edmée Klett sont reconduits avec leur accord, pour l’an prochain.

## 10. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2023 est maintenu à 10 € par membre, par décision unanime.

## 11. Intervention de Madame Marie-Odile GUET.

« Bonjour à tous, je suis Marie-Odile, j’habite à Besançon.

Ayant séjourné au Foyer de Paix de Kambehe au Congo, du 28 juillet au 27 août 2021, j'ai découvert le secteur « soutien social et familial » afin de comprendre son fonctionnement, j’ai assisté aux réunions et échangé avec eux.

La Mutuelle solidaire dite MUSO est accompagnée par Monsieur PACIFIQUE qui coordonne les activités ; Monsieur FREDDY accompagne les Muso au sein de l'ONG (Guichet Economique Local – (GEL°3).

La mutuelle comprend 8 MUSO dont chacune est composée d'un responsable qui gère 8 à 10 personnes : chaque groupe travaille à la création d'une activité : production de bière, vente de manioc, production de haricots, de savon liquide, d'autres vente d’uniformes et objets scolaires, de même que de l'huile de palme, des bananes, etc......

Mais pour réaliser leur petite coopérative ils ont besoin d'argent, et la population locale la plus pauvre n'a pas accès aux banques. C’est là que la Mutuelle solidaire intervient sous forme de banque coopérative en attribuant les moyens pour financer le démarrage ou les demandes d’aides pour faire progresser leur activité.

Il faut noter que le renforcement du capital est soutenu par des donations et par les intérêts que versent régulièrement les briquetiers de Nyangezi qui exploitent les terres qui sont propriétés du Foyer de Paix à Coga et à Kagera.

Nous avons échangé en août pour clarifier le rôle de la mutuelle solidaire et de chaque groupe de MUSO. L'argent distribué l’est sous forme de prêt remboursable sur 12 mois, sans intérêt, afin que l'argent ne soit pas à fond perdu, mais puisse être réutilisé l'année suivante, soit pour un nouveau groupe qui se lance, soit pour investir (achat de matériel ou autre qui ferait progresser l’activité). Chaque responsable a signé un acte d'engagement devant tous les participants.

Pour que cela soit clair, il a été demandé que chaque responsable de MUSO tienne un livre de caisse ainsi qu’un livre des stocks pour plus de crédibilité et de transparence. Une explication claire a été faite aux responsables des MUSO sur l'utilisation de ces documents.

Les remboursements de prêt se font à l'occasion d’une réunion mensuelle, et c’est aussi l’occasion d’un échange sur leur activité : depuis une nouvelle MUSO s'est présentée qui compte 9 membres dont 8 femmes et un homme pour la vente de la bière.

Il est demandé aussi à chaque responsable de groupe de veiller à l'implication de tous les membres dans les activités et que tous soient bénéficiaires au même titre.

Monsieur FREDDY (qui accompagne les Muso au sein de l'ONG) procédera avant la prochaine réunion à une visite dans chaque MUSO pour vérifier l’avancée de l'activité

Par ailleurs, les enfants du Foyer de Paix ont bénéficié d'une visite médicale en Aout par un médecin qui passera régulièrement. Le nouveau bâtiment inclue 2 classes en rez-de-chaussée : maternelle et périscolaire et à l’étage 4 salles de formation pour les jeunes non diplomés vont pouvoir bientôt être fonctionnelles. La construction d’une colonne pouvant soutenir une cuve de réservoir d’eau est terminée, on ne manquera plus d’eau à la maison d’accueil du foyer de paix.

Voilà ce que je peux vous dire très humblement, suite à ma visite cet été, une visite qui m’a beaucoup marquée.

Je peux ajouter pour conclure que cette mutuelle est vraiment un bel outil qui aide les familles à travailler, à donner à manger à leurs enfants et à retrouver leur dignité.

Merci pour votre attention. »

## 12. Intervention du Père CLAVER.

**« L’association Saint Konrad**

A Mubone près de Bujumbura au Burundi, des enfants de 4 à 10 ans survivent en récupérant de la nourriture sur les décharges publiques. Pour lutter contre cette malnutrition infantile et apporter de l’aide à ces jeunes, une association saint Konrad a été créée le 1er septembre 2019.

Cette association Saint Konrad est née pour prendre en charge les enfants laissés pour compte afin qu’ils vivent dignement et prennent le chemin de l’école. Ainsi, dès septembre 2020, une trentaine d’enfants prend le chemin de l’école et bénéficie d’un repas de midi, au lieu d’attendre les camions qui transportent des ordures. L’association Saint Konrad a pour objectif d’améliorer le quotidien des enfants dans les domaines de la nutrition, de la santé et de l’éducation. Elle a en outre un projet de construire un centre d’accueil pour permettre à ces enfants de trouver un logement digne car la majorité d’entre eux n’ont pas de parents.

**Projet de construction d’un centre d’accueil pour les enfants démunis**

1. **Situation des orphelins et des enfants démunis dans le quartier de Mubone**

Parmi les couches sociales les plus touchées par la pauvreté, l’enfant se présente comme le maillon le plus faible. En effet, ayant perdu un ou les deux parents ou encore quand les parents ont divorcé, il est vulnérable et le plus exposé aux fléaux qui minent la société tels que la malnutrition, l’analphabétisme , les maladies. Ces enfants errent dans la rue et fréquentent les décharges publiques pour trouver de quoi se nourrir au quotidien et ils dorment souvent à la belle étoile. Ces enfants sont souvent délaissés, abandonnées voir rejetés par leur famille. Ils sont présents dans les rues, dans les places publiques et surtout sur les dépotoirs de la ville et sont confrontés à d’énormes problèmes.

1. **A quels besoins le projet répond-il ?**

Le projet a pour réelle vocation :

❖ de créer un centre d’hébergement pour les enfants orphelins et démunis

❖ de mettre en place une structure éducative pour ces enfants

❖ d’offrir un cadre d’accueil, de soutien scolaire pour les enfants démunis du village en

vue de leur offrir un épanouissement harmonieux qui leur permettra d’être les «

hommes » de demain pour le développement futur du quartier de Mubone.

1. **Objectifs du projet**

❖ Objectifs généraux du projet :

✓ Améliorer les conditions de vie de 32 enfants vulnérables

✓ Assurer leur éducation et leur santé

✓ Promouvoir les droits des enfants démunis

✓ Soutenir les enfants sur le plan psychologique

❖ Objectifs spécifiques du projet :

✓ Rassembler les enfants démunis/orphelins.

***13. Intervention de M. Claude LAMBERT, adjoint au Maire.***

M. Lambert félicite l’APAAH pour le regard qu’elle porte sur les autres depuis 15 ans. « En visitant son site, on ressent de la force dans les actions, on noue des partenariats comme avec le Cercle Fidelitas, on soutient d’autres associations comme Alsace-Népal ou la construction d’un orphelinat au Vietnam. Je vous souhaite du succès lors de la participation au marché communal. Merci. »

***14. Clôture de l’assemblée générale.***

Le président clôt l’assemblée à 20 h 40 et invite les participants au verre de l’amitié offert par l’APAAH qui se tiendra au bar du rez-de-chaussée.

|  |  |
| --- | --- |
| Vu le Président : | Vu le Secrétaire : |
| KASPAR Serge  | STREBLER Gabriel |